

Le patrimoine

Activité 1 – Découvrir le cadre spatial des poilus

Objectifs :

- découvrir l'espace communal et le cadre spatial du soldat ;
- étudier les lieux et monuments symboliques de la commune ;
- mettre en relation monuments aux morts, archives et plans cadastraux.

Compétences :

- effectuer une recherche documentaire ;
- maîtriser le langage cartographique ;
- restituer l'information.

Méthodes :

- étude en groupe ;
- mise en commun.

Point méthodologique :

Le cadastre est fondé en 1802 par Napoléon pour des raisons fiscales. Sa mise en œuvre à l'échelle nationale commence en 1807 et s'achève en 1850, date à partir de laquelle il sera régulièrement réactualisé.

Trois types de documents composent le cadastre :

- la matrice cadastrale est un registre établissant la liste des propriétaires par nom et par biens ;
- l'état de section répertorie les différentes propriétés sur les plans ;
- le plan parcellaire cartographie l'ensemble des parcelles.

Ce dernier document offre le plus d'intérêt avec des élèves. Les plans datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle, voire du début XX^e ont le plus d'intérêt ; l'éloignement temporel avec 14-18 ayant peu d'incidences vu la stabilité des campagnes durant la période. En Meurthe-et-Moselle, il s'agit d'exploiter pour quelques communes les plans dits « napoléons » réalisés durant la première décennie du XIX^e siècle (voir document 1). Ceux-ci ont l'avantage d'être des « plans masses », ce qui signifie que des couleurs légendées présentent la nature de l'occupation des sols (élevage, vergers, cultures, vignes, forêts, bâti, cours d'eau...). Le cadastre plus récent ne différencie, quant à lui, que le bâti et le non bâti.

Parmi les différentes planches du plan cadastral, deux retiennent l'attention :

- le tableau d'assemblage (voir document 2) présente une cartographie du finage, c'est-à-dire de l'intégralité du territoire communal découpé en différentes sections auxquelles renvoient les autres plans ;
- le plan de section dite « du village » (voir document 3) montre, comme son nom l'indique, les parcelles qui constituent le bâti communal. L'échelle est plus grande que le tableau d'assemblage, d'où une précision accrue des informations.



Document 1 : plan napoléonien de la commune d'Essey, 1802 (ADMM, I Fi 887)



Document 2 : tableau d'assemblage du cadastre de Vaudémont, 1812 (ADMM, 1926 W 174)



Document 3 : plan cadastral de la section du village de Vaudémont, 1812 (ADMM, 1926 W 174)

Dernier élément commun aux deux types de plan : la toponymie. Par l'étude des noms de lieux ou de rues, les élèves peuvent mettre en évidence l'ancienneté de l'occupation humaine (les Romains par exemple), des événements historiques, l'empreinte religieuse ou féodale (les clercs, bois du seigneur...), les activités humaines (les vignes) ou toute information sur la faune et la flore (la louvière).

Proposition de mise en œuvre :

A partir de la cartographie de finage :

- étudier l'espace communal et repérer la localisation du village dans l'espace départemental puis local ;
- détailler le site de la commune (relief, cours d'eau, communes limitrophes).

A partir du plan de la section de village :

- détailler le plan de la commune. En Lorraine, pourront être identifiés les organisations en village-rue (les habitations mitoyennes épousent de façon linéaire un axe principal), en village-tas (le bâti se concentre en cercle autour d'un bâtiment symbolique comme l'église, un édifice défensif...), en étoile (les habitations sont construites le long d'axes secondaires) ;
- à partir de la forme des habitations, l'enseignant présente des hypothèses sur la nature du bâti (fermes mitoyennes, maisons individuelles, demeures bourgeoises, granges,..) et des parcelles immédiates (jardins et vergers à l'arrière, « usoir » ouvert sur la rue) ;
- valoriser les édifices symboliques de la commune. L'église et les lieux ou monuments religieux (cimetière, presbytère, calvaires) sont à mettre en valeur, tout comme la mairie lorsqu'elle est indiquée sur le plan. Bien sûr, il est possible de prendre un cadastre des années vingt où se trouve le monument aux morts.